



« Initiative 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat »

Document Consortium 5-6



5^{ème} Réunion du Consortium

Jeudi 11 Décembre 2019

15h30 à 18h30

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation – Madrid (Espagne)

Feuille de route pour 2020 et perspectives à long terme

Dans le prolongement des actions menées en 2019 par le Secrétariat exécutif de l'Initiative, il est proposé que les activités suivantes soient entreprises au cours de l'année 2020. Certaines perspectives à long terme sont également incluses.

1) Poursuite des travaux du Comité scientifique et technique

a) Orientations de recherche et coopération scientifique

- Poursuivre l'**inventaire précis des actions de recherche actuellement menées** en matière de séquestration du carbone dans les sols et des résultats disponibles pour avoir une vision globale des lacunes et des besoins en matière de recherche, avec l'appui des partenaires du Collège " Institutions de recherche et d'enseignement " et en collaboration avec CIRCASA ; **Identification des projets de recherche prometteurs qui doivent être soutenus** ;
- Suivre et renforcer la collaboration avec des projets tels que CIRCASA, SOCa, le réseau CaSA et d'autres programmes, initiatives et projets collectifs de coopération scientifique dans le domaine de la séquestration du carbone des sols, afin d'avoir une **vision globale de "qui fait quoi et où"**, à **établir une cartographie thématique et géographique de ces partenariats** (document de synthèse et cartographie à afficher sur le site Web de l'Initiative et sur la plate-forme collaborative) ; En particulier en 2020, contribuer à la **constitution du Consortium International de Recherche** qui sera mis en place à l'issue du projet CIRCASA, fin 2020.
- Accroître le travail en collaboration avec les partenaires, en particulier CIRCASA, sur la **cartographie des « points chauds »** où le potentiel de séquestration du carbone dans le sol est le plus élevé ou la perte de carbone du sol est la plus urgente à prendre en compte.

b) Evaluation des projets

- Sur la base de la procédure et des documentations élaborées par le CST, et de l'édition 2019 de l'appel, **pérenniser un appel à projets international annuel** qui seront évalués avec l'aide du Comité scientifique et technique et du Secrétariat exécutif. Tous les projets ayant fait l'objet d'une évaluation positive seront proposés aux bailleurs de fonds en vue d'un soutien.
- Poursuite de l'élaboration de **spécifications pour l'élaboration d'un outil ou développement ultérieur adaptatif d'un outil existant** pour faciliter l'auto-évaluation par les porteurs de projets avant examen par le CST et faciliter l'évaluation par le biais du CST.

- Poursuivre le travail avec les agences de financement, les donateurs et les organisations travaillant sur l'assurance de la qualité, sur les marchés volontaires du carbone afin **d'intégrer le carbone dans les sols dans les systèmes existants d'évaluation et de certification des projets.**

c) Autres travaux

- Contribuer à l'élaboration par le Bureau d'une **vision à moyen terme (5 à 10 ans) de l'initiative "4 pour 1000"** et d'un **plan d'action** ;
- Poursuite de la production de documents de **synthèse sur les aspects scientifiques de l'initiative « 4 pour 1000 »** ;
- **Poursuite de la contribution active à l'élaboration de documents concernant la mise en œuvre ou l'élaboration** avec la participation des acteurs de terrain (agriculteurs, forestiers, etc.) **de bonnes pratiques** permettant d'augmenter la quantité de carbone stockée dans les sols, conformément aux objectifs de l'initiative « 4 pour 1000 » ;
- Contribution active à la **rédaction d'un ouvrage global sur l'initiative « 4 pour 1000 »**.
- Engager activement des **discussions sur l'harmonisation et la normalisation de la mesure, de la surveillance, du reporting et de la vérification du carbone du sol**, en collaboration avec le Réseau mondial de laboratoires d'analyse des sols du Partenariat mondial sur les sols (GSP) et les organismes nationaux de normalisation de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). En outre, promotion du partage des connaissances et la cocréation par le biais d'études de cas nationales sur la notification améliorée et harmonisée du carbone des sols, au titre des trois conventions de Rio, conformément à la planification et à la gestion nationales des ressources naturelles.

1) Poursuite des travaux sur la plateforme collaborative et son fonctionnement

Après son lancement officiel et son ouverture effective le 12 septembre 2018, la Plate-forme collaborative a commencé à être animée par des partenaires avec l'aide du Secrétariat exécutif pour répondre aux attentes des utilisateurs. Certaines limites techniques sont apparues et des solutions peuvent être trouvées dans les choix techniques et des adaptations.

La plate-forme sera étendue et éventuellement améliorée par un changement d'assistance technique, selon les modalités suivantes :

a) Identification de tous les partenaires de l'initiative

Tous les **partenaires** de l'Initiative devront disposer **d'une fiche descriptive décrivant ses activités et ses intérêts** afin de permettre la mise en réseau la plus efficace possible. Les posters ayant été préparés pour les réunions du Consortium à Montpellier (juin 2017), à Bonn (novembre 2017), à Katowice (décembre 2018) et à Madrid (décembre 2019) seront utilisées pour alimenter ces fiches avec l'aide des partenaires eux-mêmes. Une grande partie du travail a été réalisée en 2019, mais certains partenaires et membres n'ont pas encore fourni les informations pertinentes.

b) Cartes avec la localisation géographique des membres et des partenaires

Un outil de cartographie accessible à partir du site Web de l'Initiative a été mis en place en décembre 2019 pour localiser facilement les partenaires et les membres de l'Initiative

et permettre le contact entre partenaires voisins. Mais des travaux supplémentaires doivent être réalisés

c) Mise en place d'un lieu de collecte d'informations sur les pratiques

L'objectif sera d'établir **l'inventaire le plus exhaustif des pratiques agricoles et forestières existantes dans le monde**, conformément aux objectifs de l'Initiative « 4 pour 1000 ». Une fiche descriptive normalisée inspirée des travaux élaborés en collaboration avec le GSP à la suite du GSOC 2017 ou de WOCAT sera développée, comprenant une description précise de la pratique (y compris des tutoriels), de ses bases conceptuelles (expérience sur le terrain ou scientifique), des résultats obtenus et des zones concernées.

L'objectif est clairement aujourd'hui de mettre en place et de mettre à jour une **base de données numérique mondiale sur les bonnes pratiques** selon les zones agro-pédo-climatiques du monde en étroite collaboration avec les bases de données existantes (WOCAT et FAO par exemple) et les acteurs actifs dans ce secteur. Une contribution régionale pourrait être utile dans ce contexte. **Cette base de données devrait être fondée sur les bases de données existantes et développée en partenariat avec toutes les autres parties prenantes travaillant dans ce domaine, afin d'éviter les doubles emplois.**

d) Développement du travail dans chaque collège

Au sein de chaque collège du Forum, sur la base des travaux des réunions passées du Forum et de l'animation initiée par les membres élus du Bureau, **une liste de réflexions, d'engagements et d'actions à mener sera recueillie**. Ce travail contribuera à l'élaboration d'un plan d'action global et d'engagements communs précis que chaque collège pourrait prendre. Il contribuera également à contribuer à la vision à moyen terme.

Des mécanismes de soutien seront mis en place, si les disponibilités financières le permettent, **afin de faciliter la participation et la contribution des représentants des agriculteurs et des forestiers** aux réunions régionales ou mondiales organisées par l'initiative "4 pour 1000", en tant que principaux acteurs sur le terrain.

e) Création du groupe des « Amis du 4 pour 1000 »

Création du groupe des « Amis du 4 pour 1000 » **en ouvrant la plateforme collaborative aux acteurs sur le terrain, y compris les agriculteurs et les personnes qui soutiennent l'initiative**, qui peuvent relayer l'information et devenir de véritables ambassadeurs grâce à l'animation du groupe, à la création de sujets clés sur le forum, le développement d'une base de données d'informations accessible à tous.

3) Travail spécifique à faire avec des bailleurs de fonds publics et privés

Pour accélérer l'implication des donateurs, il est impératif que l'Initiative agisse en faveur de la mobilisation la plus large possible de fonds publics et privés afin de soutenir les actions mises en œuvre par les porteurs de projets sur le terrain. À cet égard, il sera nécessaire de mener les actions suivantes, dans la continuité des travaux effectués en 2019.

a) Engagement des bailleurs de fonds et partenariats

Après une **vaste campagne de sensibilisation et de collecte de fonds menée auprès des donateurs en 2019**, et des retours intéressants de la part des bailleurs de fonds, les résultats sont demeurés inférieurs aux attentes. Nous devons accélérer la collecte de fonds durable pour les projets sur le terrain et accorder une attention particulière aux attentes des bailleurs de fonds en termes d'évaluation et d'indicateurs de projets.

L'établissement d'un réseau de partenariats est l'une des principales clés pour entrer dans des mécanismes de financement qui sont très complexes et différents d'une organisation à l'autre. L'alliance avec les 2e et/ou 3e parties est stratégique pour s'appuyer sur des expériences communes clés et constitue également le moyen d'impliquer le bénéficiaire. D'une manière générale, et chaque fois que cela sera possible, on veillera à ce que les donateurs deviennent partenaires de l'initiative "4 pour 1000".

Sur la base de la sélection des projets prometteurs évalués par le CST à la suite de l'appel annuel à projets pour évaluation, **travailler avec les bailleurs de fonds afin de trouver un soutien financier pour engager des consultants pour mener une étude de faisabilité de ces projets** et leur permettre de passer à l'étape suivante pour examen par les financeurs.

b) Recherche de financement pour le Secrétariat Exécutif de l'initiative

L'animation du Secrétariat Exécutif est vitale pour l'Initiative et n'est possible que grâce à l'allocation de fonds pour ses activités quotidiennes. Au-delà du soutien des membres et partenaires de l'Initiative, **le soutien de fondations internationales sera sollicité pour sécuriser et pérenniser cette opération** d'année en année.

Le poste de mobilisation des ressources est essentiel pour soutenir, dans ces tâches spécifiques, le Secrétariat Exécutif qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour assurer lui-même le financement.

Les membres du Consortium seront encouragés à envisager une contribution multipartite pour assurer la pérennisation de ce poste. Le coût total de ce poste pourrait être divisé de manière égale entre un nombre défini de membres.

c) Travailler sur la prise en compte de la finance verte et de l'Initiative sur les marchés du carbone

L'inclusion du carbone du sol dans les marchés du carbone (compensation) constitue une source potentielle de financement pour les acteurs « 4 pour 1000 » sur le terrain. Le travail de réflexion basé sur l'existant sera poursuivi pour envisager la possibilité d'accéder à de tels mécanismes de financement.

d) Exploration des possibilités et de l'utilité de la création d'une fondation

L'initiative « 4 pour 1000 » n'a pas pour but de gérer un financement ni des fonds pour l'élaboration de pratiques, de projets ou de politiques permettant d'atteindre ses objectifs. Mais dans le contexte des deux premiers points [a) et b)], et afin d'identifier un moyen pour l'Initiative « 4 pour 1000 » d'avoir une plus grande autonomie pour obtenir certains moyens de travail, **la création d'une fondation sera lancée**, sur décision du Consortium des Membres. Voir le document spécifique du Consortium 5-8.

4) Établissement d'un niveau régional au sein de l'initiative

Les partenaires et les membres ont un intérêt particulier dans la région dans laquelle ils se trouvent. En travaillant avec les relais locaux qu'ils constituent, des actions possibles spécifiques à une région peuvent être identifiées.

a) Promotion de l'initiative

Avec le soutien du Secrétariat Exécutif, **chaque partenaire et membre peut promouvoir l'Initiative et créer un point de recrutement** autour de celle-ci. Le processus et les documents nécessaires sont en ligne sur le site Web de l'Initiative et un kit de communication a été fourni à tous les partenaires. Une action proactive de tous peut considérablement augmenter son impact global.

b) Organisation de réunions au niveau régional

Au niveau des grandes régions (Amérique du Nord, centrale et du Sud, Afrique subsaharienne, Afrique centrale et australe, Afrique du Nord et Moyen-Orient, Europe, Asie centrale, Sud-Est, Océanie, etc.), l'échange d'expériences, de projets et de connaissances est encouragé par l'organisation de forums régionaux. Des synergies pourraient être trouvées avec les réseaux régionaux existants (par exemple, les partenariats régionaux pour les sols du SPG) pour organiser de tels rassemblements.

Grâce à des relais locaux volontaires entre partenaires et membres de l'Initiative, cette organisation locale a démarré en 2018 et s'est poursuivie en 2019. L'objectif est d'organiser régulièrement des forums régionaux (tous les deux ou trois ans), comme ce fut le cas à Johannesburg pour le continent africain en octobre 2018, à Shiga (Japon) en Asie en mai 2019.

En 2020, les priorités pourraient être l'organisation de telles réunions en Amérique latine, en Amérique du Nord et en Asie du Sud-Est. Par ailleurs, un partenariat avec les grandes réunions régionales déjà prévues, telles que **l'Initiative « Adaptation de l'agriculture africaine »** ou le **Forum mondial des paysages**, sera poursuivi.

5) Contribution aux débats internationaux sur la séquestration du carbone dans les sols

D'autres initiatives, programmes et partenariats, incluent la promotion de la séquestration du carbone dans les sols. Il est impératif, dans la poursuite des travaux effectués depuis 2016, de ne pas faire double emploi avec leurs actions respectives, **de créer des synergies pour participer et contribuer aux échanges croisés.**

- Participation à des réunions, colloques et autres conférences sur ce sujet (le ciblage devrait être fait pour éviter toute dispersion, ainsi que l'établissement d'un calendrier) ;
- Ouvrir les réunions du forum de l'initiative à d'autres acteurs souhaitant rejoindre l'initiative « 4 pour 1000 », comme ce fut le cas depuis Bonn en 2017 ;
- Aborder la question des échanges et des synergies à mettre en place lors des autres réunions statutaires de l'Initiative (Forum, Consortium et CST).
- Promouvoir une vision harmonisée des différentes agences des Nations Unies (FAO, PNUD, PNUE, FIDA, etc.) et des trois conventions de Rio (CCNULCC, CNULCD, et CBD) sur le thème de la séquestration du carbone dans les sols.

6) Communication

Dans la lignée des actions lancées ou poursuivies en 2019 :

a) Développement et animation du groupe de correspondants régionaux

Ce sont **les relais et ambassadeurs locaux du « 4 pour 1000 »**, basés dans de grandes régions, et leurs rôles sont essentiels et multiples :

- Assurer une veille (stratégique, sectorielle, scientifique, économique ...)
- Identifier des partenaires potentiels (centres de recherche, entreprises, institutions...)
- Encourager à soutenir l'Initiative « 4 pour 1000 »
- Informer et guider les différents partenaires potentiels et porteurs de projets
- Recevoir des demandes et des informations
- Proposer des idées, des actions, des sujets, des événements ...
- informer le Secrétariat Exécutif et/ou les personnes concernées

b) Le site de l'initiative « 4 pour 1000 »

Le site Web doit être entretenu en permanence, ce qui signifie écrire ou réécrire le contenu en français, en anglais et traduire en espagnol, mais aussi augmenter la quantité et la qualité des informations en ligne, etc. Recherche permanente d'informations et contact avec les personnes-ressources sont également indispensables à l'enrichissement du site Web.

Développer une veille médiatique française, anglaise et espagnole et des nouvelles relatives au « 4 pour 1000 », et mettre à jour les informations disponibles sur le site web.

c) Lettre d'information « 4 pour 1000 »

Poursuite de la publication de la lettre d'information en français, en anglais et en espagnol. Développement des relations avec les « Ambassadeurs » régionaux afin d'accroître la quantité d'informations et d'actualités provenant de différentes régions du monde.

Travaux possibles sur le graphisme de la lettre d'information (en fonction des moyens disponibles)

d) Développement des relations de presse

Des contacts réguliers avec les médias et les journalistes sont indispensables à la sensibilisation générale à l'Initiative. Le développement de la relation presse sera facilité par les éléments suivants :

- Création et rédaction d'un dossier de presse
- Rédaction et envoi de communiqués de presse
- Identification des actions sur le terrain et des personnes capables de réagir selon différents angles de traitement
- Identification de thèmes « clé en main » (angle, images, interlocuteurs)
- Créer des messages clés
- Mise à jour de la base de données sur les médias francophones
- Relations avec les journalistes.

e) Présence de l'Initiative « 4 pour 1000 » sur les réseaux sociaux

Il est essentiel de **poursuivre la présence de l'initiative sur les réseaux sociaux** dans un plan d'action global pour assurer notamment une cohérence et une synergie des différents messages et informations, **après le travail considérable réalisé en 2019, sur LinkedIn, Facebook et Twitter.**

La possibilité de créer des événements en ligne (clavardage, vidéoconférence, webinaire, etc.) sera également considérée.